

*LA RÉUNION ET LES RUP :  
sentinelles et leviers d'une Europe durable*

**CESER**  
ÎLE DE LA RÉUNION

# *LA RÉUNION ET LES RUP : sentinelles et leviers d'une Europe durable*

*Adoption à l'unanimité des membres présents  
du bureau en date du 03 avril 2025  
par délégation de l'Assemblé plénière  
en date du 10 avril 2024.*

# LA RÉUNION ET LES RUP : *sentinelles et leviers d'une Europe durable*

## SOMMAIRE :

I/ Un changement de paradigme depuis 2008 : les RUP comme « régions-opportunité »	4
II/ La Réunion, avec ses spécificités environnementales et géopolitiques, offre des solutions concrètes et des opportunités stratégiques pour relever les défis mondiaux actuels	5
III/ Vers une réorientation des politiques européennes : un investissement stratégique dans les RUP	6
TRANSITION ECOLOGIQUE	7
SECURITE ET SOUVERAINETE ALIMENTAIRE	8
ECONOMIE BLEUE ET PECHE	9
TRANSPORT	10
INSERTION REGIONALE	11

# NOTE DU CESER DE LA RÉUNION

## *sur l'importance de valoriser le potentiel des RUP en tant que moteurs d'opportunités pour une Europe compétitive, durable et résiliente*

Le CESER de La Réunion souhaite, à travers cette note, **souligner l'importance de reconstruire les Régions Ultrapériphériques (RUP) comme des atouts stratégiques majeurs pour l'Europe**, dans le cadre de la préparation de la programmation européenne post-2027. Alors que nous assistons à un **basculement géopolitique majeur vers l'océan Indien**, il devient essentiel de concevoir une véritable **révolution copernicienne en plaçant les RUP au cœur des dynamiques de développement et de projection de l'Union Européenne**. Cela permettrait de bâtir une **Europe océanique renforcée**, qui valorise pleinement ses régions ultramarines. En ce sens, il est nécessaire de repenser leur rôle et leurs contributions, non seulement en tant que bénéficiaires de fonds, mais également en tant que **moteurs d'opportunités** pour une Europe plus compétitive, durable et résiliente.

La Commission européenne a récemment lancé une réforme ambitieuse visant à simplifier les processus administratifs et réglementaires dans le cadre de la **boussole pour la compétitivité**. Cependant, face à ces réformes, les RUP risquent de subir une **triple peine** :

- **Des coûts accrus** liés aux ajustements nécessaires pour répondre aux nouvelles exigences réglementaires.
- **Une perte de compétitivité**, car les spécificités géographiques et économiques des RUP sont souvent ignorées dans les réformes en cours.
- **Des difficultés d'adaptation aux nouvelles réglementations**, qui peuvent s'avérer trop contraignantes pour des territoires déjà confrontés à des défis uniques, notamment leur insularité et leur éloignement géographique.

Un exemple marquant réside dans le secteur des connectivités, où La Réunion souffre d'une forte dépendance aux transports aériens, maritimes et routiers. Cette situation entraîne des coûts élevés et un accès limité aux infrastructures modernes, ce qui génère plusieurs facteurs de précarité pour la population.

Dans ce contexte, il devient impératif que l'Union Européenne accompagne les RUP de manière plus ciblée et flexible, afin de leur permettre de **tirer pleinement parti des réformes tout en prenant en compte leurs réalités spécifiques et leurs besoins particuliers**. La réforme de simplification administrative et réglementaire, initiée par la Commission européenne, offre une opportunité stratégique de renforcer l'intégration des spécificités des RUP dans les politiques communautaires. Elle représente un levier essentiel pour adapter la législation européenne aux réalités des territoires ultramarins. **Une meilleure utilisation de l'article 349 TFUE** pourrait permettre aux RUP de jouer pleinement leur rôle dans la construction d'une Europe plus compétitive, durable et résiliente, tout en surmontant les défis uniques auxquels elles sont confrontées.

### **I/ Un changement de paradigme depuis 2008 : les RUP comme « régions-opportunité »**

Historiquement, les RUP, et plus particulièrement La Réunion, **ont souvent été perçues à travers le prisme d'une logique de rattrapage économique** dans le cadre de la politique de cohésion. Toutefois, il semble essentiel aujourd'hui de dépasser cette approche et de reconnaître que les RUP ne se contentent pas d'être des récipiendaires de fonds européens ; **elles sont également des sources d'innovation, des laboratoires d'excellence scientifique et d'expérimentation reconnus au plan international et des leviers stratégiques de rayonnement pour toute l'Europe**.

Il est important de rappeler ce changement de paradigme fondamental dans la vision européenne des RUP, marqué par la communication de la Commission Européenne du 17 octobre 2008 intitulée « *Les Régions ultrapériphériques : un atout pour l'Europe* ». Cette communication a permis l'émergence d'une stratégie nouvelle, positionnant les RUP non plus seulement comme des territoires à soutenir mais comme des « **régions-opportunité** », porteuses de potentiels de développement significatifs. La Commission Européenne a alors souligné la nécessité de prendre en compte les spécificités des RUP, tout en reconnaissant leurs capacités d'innovation et leur rôle stratégique dans la compétitivité de l'Europe. Ce changement de paradigme offre une opportunité pour revoir en profondeur l'intégration des RUP dans les politiques européennes post-2027.

## **II/ La Réunion, avec ses spécificités environnementales et géopolitiques, offre des solutions concrètes et des opportunités stratégiques pour relever les défis mondiaux actuels**

### *a) La Réunion : laboratoire d'expérimentation face au changement climatique*

Avec l'intensification du changement climatique, La Réunion devient un véritable **laboratoire d'expérimentations pour l'Europe**. Grâce à sa position géographique et à ses vulnérabilités particulières, elle constitue un terrain d'essai unique pour des solutions innovantes en matière de **transition énergétique, de résilience face aux phénomènes climatiques extrêmes et de préservation de la biodiversité**. Ces initiatives locales pourraient, à terme, devenir des modèles appliqués à une échelle plus globale, notamment en Europe et dans les régions du Sud, contribuant ainsi à la **gestion des défis climatiques mondiaux**.

### *b) La Réunion au cœur de l'Indo-Pacifique : un levier pour la Global Gateway*

**La Réunion représente un levier stratégique majeur dans la région Indo-Pacifique**, jouant un rôle central dans le renforcement de la présence européenne dans cette zone géopolitique clé. Désormais au cœur des relations internationales, cette région concentrera d'ici 2040 près de 40 % de la population mondiale, 50 % du PIB mondial et 75 % des réserves de matières premières critiques. Les départements et collectivités d'Outre-mer situés dans l'océan Indien et le Pacifique sont **des atouts géostratégiques majeurs pour la France et l'Union Européenne, en particulier pour la sécurité maritime et la coopération régionale**. Dans un contexte de tensions croissantes entre l'Europe et les États-Unis, notamment en ce qui concerne les stratégies économiques et diplomatiques en Asie-Pacifique, La Réunion, aux côtés de Mayotte, se distingue comme la seule **terre européenne dans l'Indianocéanie**. Ce positionnement stratégique lui permet de jouer un rôle clé dans l'initiative Global Gateway de l'Union Européenne, qui vise à renforcer les relations avec les régions du monde tout en consolidant l'influence européenne face aux nouveaux défis géopolitiques mondiaux.

### *c) Renforcer la coopération avec l'Afrique : un axe stratégique majeur*

Il est également crucial que La Réunion développe de manière proactive ses relations avec l'Afrique, en particulier avec les régions de l'Océan Indien et de l'Est africain, qui représentent des enjeux stratégiques pour l'avenir. La Réunion, en tant que **territoire européen aux portes de l'Afrique**, dispose d'un potentiel unique pour devenir un point de convergence de synergies économiques, écologiques et sociales entre les deux continents. **En renforçant la coopération avec l'Afrique, La Réunion se positionne comme un catalyseur de croissance pour les deux régions**, dans des secteurs stratégiques tels que la transition énergétique, la gestion des ressources naturelles, l'agriculture durable, la santé et la recherche. De plus, il est essentiel de **promouvoir une meilleure insertion de La Réunion dans les chaînes de valeur régionales**, afin de maximiser son rôle en tant que pivot commercial et économique entre l'Europe, l'Afrique et l'Océan Indien. Cette démarche permettrait d'accroître les échanges et les partenariats durables, tout en renforçant la compétitivité de La Réunion et de ses voisins africains.

### *d) La diaspora réunionnaise : un levier pour renforcer les liens internationaux*

Parmi les atouts que l'Union Européenne devrait valoriser, l'importance de la diaspora réunionnaise ne peut être sous-estimée. **Véritable exemple de multiculturalisme dans un monde de plus en plus fragmenté**, cette richesse humaine et culturelle représente un levier précieux pour renforcer les liens de l'Europe avec ses partenaires internationaux. La diaspora réunionnaise constitue un pont d'échange et de coopération, tout en apportant une vision inclusive, ouverte sur le monde. Elle incarne une **véritable valeur ajoutée européenne, en favorisant une meilleure compréhension interculturelle** et en consolidant les partenariats avec d'autres régions du monde.

### III/ Vers une réorientation des politiques européennes : un investissement stratégique dans les RUP

Il est impératif de réorienter les politiques européennes pour intégrer pleinement les Régions Ultrapériphériques (RUP) dans une **dynamique proactive et ambitieuse**. Ces régions, notamment La Réunion, possèdent un potentiel stratégique majeur et **jouent un rôle clé dans la recherche de solutions innovantes aux défis mondiaux**, en particulier dans des domaines cruciaux tels que la gestion des crises climatiques et l'économie circulaire.

Cependant, pour que La Réunion atteigne ces objectifs ambitieux et remplisse son rôle, il est nécessaire qu'elle bénéficie d'**une politique d'adaptation spécifique**, qui prenne en compte ses besoins uniques et valorise sa contribution à l'Union Européenne. En tant que RUP, La Réunion constitue un élément central dans la construction de l'Europe de demain. Toutefois, sans une politique européenne adaptée à ses particularités géographiques, sociales et économiques, il sera difficile pour La Réunion de déployer pleinement son potentiel stratégique, tant sur le plan européen que mondial.

Afin de maximiser le potentiel de développement des RUP, cette note propose des recommandations concrètes pour certains secteurs clés de l'économie réunionnaise. Ces propositions visent à renforcer leur contribution aux objectifs globaux de l'UE, tout en optimisant l'impact du statut de RUP.

Enfin, le CESER de La Réunion insiste sur la nécessité **de promouvoir une stratégie européenne en faveur de l'»Europe Océanique», défendue dans son rapport *La Réunion, Territoire d'Europe 2050***<sup>1</sup>. L'Europe de demain se doit d'être une Europe océanique renforcée, qui valorise pleinement ses régions ultramarines comme des moteurs de développement pour une Europe compétitive, durable et résiliente, fidèle à ses valeurs de paix, de solidarité et de justice sociale.

<sup>1</sup> Rapport CESER de La Réunion, *La Réunion, Terre d'Europe 2050*, oct. 2023

# TRANSITION ECOLOGIQUE

## ENJEUX STRATEGIQUES POUR LA REUNION :

- **Atouts géomorphiques pour la recherche scientifique :** Utiliser le positionnement géographique de La Réunion pour étudier et suivre les effets du changement climatique.
- **Prévention des risques naturels :** Positionner La Réunion comme plateforme de coopération scientifique pour l'observation et la gestion des risques naturels et des crises au sein de son bassin géo-stratégique.
- **Territoire d'expérimentation pour l'économie circulaire :** Faire de La Réunion un modèle d'économie circulaire, contribuant à la transition écologique de l'Europe.
- **Exploitation du potentiel en énergies renouvelables et biodiversité :** Faire de ce territoire un laboratoire pour l'Europe en matière d'énergies renouvelables
- **Renforcement de la sécurité sanitaire :** Développer des centres de recherche microbiologique pour prévenir l'émergence de nouvelles maladies tropicales et renforcer la sécurité alimentaire.
- **Accompagner la résilience des infrastructures de base** (accès à l'eau, à l'électricité) face au changement climatique

## MESURES OPERATIONNELLES PROPOSEES :

- **Étudier l'impact du changement climatique :** Réaliser des études sur les effets du changement climatique dans les RUP et développer des outils pour mesurer et suivre ces impacts.
- **Intégration des RUP dans le paquet « Fit for 55 » :** Adapter le paquet européen pour tenir compte des spécificités des RUP, avec une étude d'impact spécifique et des propositions de compensation pour les mesures affectant le transport.
- **Adapter les normes environnementales :** Réfléchir à la possibilité de déroger à certaines normes environnementales afin de tenir compte des écosystèmes uniques des RUP, en accord avec l'article 349 du TFUE, à l'instar de l'instauration de normes spécifiques RUP pour le bâti tropical dans ces territoires.
- **Soutien à la transition écologique :** Mettre en place des mesures compensatoires pour alléger le coût de la transition énergétique pour les citoyens des RUP, particulièrement en ce qui concerne le transport maritime et aérien, tout en facilitant la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

# SECURITE ET SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

## ENJEUX STRATEGIQUES POUR LA REUNION :

- La crise COVID-19 et la hausse des prix ont montré la **nécessité d'une plus grande autonomie** pour La Réunion, tant en agriculture qu'en approvisionnement énergétique.
- **Conciliation entre les objectifs d'agriculture durable, de souveraineté et de sécurité alimentaire et sanitaire** pour assurer la résilience de ses filières agricoles.
- **Favoriser les techniques de biocontrôle et leur homologation par l'UE au regard de l'obligation de diminuer la facture risques pesticides** ;
- Nécessaire **adaptation des agricultures et des pratiques agricoles aux défis du changement climatique** et solidarité régionale pour garantir une sécurité alimentaire durable au sein de ce bassin océanique.
- **Nécessité de soutenir la résilience des territoires** face au changement climatique à travers : un plan climat agriculture dédié, en révisant l'aménagement du territoire entre les Bas et les Hauts, avec une meilleure anticipation des catastrophes naturelles et un rapide réarmement des agricultures post catastrophes naturelles dans le cadre d'une approche plus régionale .

## MESURES OPERATIONNELLES PROPOSEES :

- **Soutenir l'agriculture locale** : poursuivre et renforcer le soutien à l'agriculture réunionnaise via le programme POSEI en maintenant notamment son dispositif de couplage des aides pour renforcer la production locale.
- **Dynamiser la recherche et l'innovation dans le domaine de la sécurité/souveraineté alimentaire, sanitaire et en matière de bioéconomie circulaire** : Conforter le programme FEDER et promouvoir d'autres fonds compétitifs des programmes européens, tels qu'Horizon Europe, en lançant des appels à projets spécifiques aux RUP pour faciliter l'accès aux financements.
- **Valoriser l'excellence travaux scientifiques et techniques et des savoirs faire réunionnais**, pour une meilleure dissémination à d'autres territoires dans un esprit gagnant-gagnant
- **Maintenir la compétitivité des produits des RUP** : Assurer une vigilance constante sur les produits sensibles des RUP lors des négociations commerciales de l'UE et dans leur mise en œuvre (accords de partenariats économiques), pour garantir leur protection, veiller à l'alignement des normes des produits importés avec les mêmes standards sociaux, environnementaux et sanitaires que ceux des produits des RUP.
- **Inscrire la coopération régionale et le rayonnement de La Réunion en matière de sécurité alimentaire dans le cadre du PRESAN**, nouveau cadre de collaboration porté par la COI pour les prochaines années et adopté lors de la conférence ministérielle des pays de la COI de Tananarive en mars 2025.

# ECONOMIE BLEUE ET PECHE

## ENJEUX STRATEGIQUES POUR LA REUNION :

- **Développement d'une économie bleue durable :** promouvoir la gestion équilibrée des ressources maritimes et renforcer la compétitivité de la filière (ex. : renouvellement de la flotte de pêche, formation professionnelle et amélioration des conditions de travail des gens de la mer).
- **Transformation des chaînes de valeur de l'économie bleue :** Favoriser une gestion durable des ressources maritimes, tout en protégeant la biodiversité et en s'adaptant aux effets du changement climatique.
- **Renforcement de la gouvernance durable :** Accroître la connaissance sur les milieux marins et les ressources, améliorer la gestion de l'espace maritime et développer une planification spatiale maritime efficace.

## MESURES OPERATIONNELLES PROPOSEES :

- **Renouvellement de la flotte de pêche :** Mettre en œuvre l'engagement de la Commission européenne pour soutenir le renouvellement de la flotte de pêche dans les RUP.
- **Reconnaissance des spécificités des RUP dans la Politique commune de la pêche :** Intégrer un article dédié aux RUP dans la future Politique commune des pêches pour adapter les politiques publiques européennes selon les contraintes structurelles des RUP, en application de l'article 349 TFUE.
- **Rôle stratégique en gouvernance maritime :** Encourager les RUP à jouer un rôle de gouvernance maritime dans leurs régions, notamment en développant des politiques maritimes régionales intégrées et en coopérant avec les pays tiers dans le cadre des programmes européens comme Interreg.
- **Soutien à l'innovation et à la durabilité :** Encourager l'innovation dans les domaines de l'exploration des fonds marins, des énergies marines renouvelables et de la préservation des écosystèmes marins, avec des financements accrus pour ces secteurs.
- **Intégration géographique des pêches des RUP :** Assurer que la pêche artisanale des RUP soit mieux intégrée dans leur environnement géographique et prendre en compte les intérêts des pêches dans les accords commerciaux et de pêche avec les pays tiers, en systématisant les études d'impact de ces accords sur les économies ultramarines.
- **Valorisation des Outre-mer dans la stratégie maritime :** Intégrer davantage La Réunion et les autres RUP dans la stratégie maritime nationale et européenne, notamment en développant une politique de voisinage ultrapériphérique (PEVu) pour renforcer leur rôle stratégique dans la région Indopacifique et leur accès aux outils de politique maritime européenne.
- **Reconnaissance des territoires ultramarins comme leviers stratégiques :** Plaider pour une meilleure reconnaissance des territoires ultramarins comme moteurs de la politique maritime européenne, avec un focus sur le Pacte européen des Océans et sur le rôle de La Réunion comme pont stratégique entre l'Europe et l'Indopacifique.

# TRANSPORT

Les RUP, particulièrement La Réunion, souffrent d'une forte dépendance aux transports aériens, maritimes et routiers, entraînant des coûts élevés et un accès limité aux infrastructures modernes. Cela se traduit par plusieurs facteurs de précarité<sup>2</sup> :

- Disponibilité restreinte des modes de transport (absence de réseau ferroviaire)
- Accessibilité réduite aux infrastructures.
- Coûts élevés pour les usagers.
- Longs temps de trajet (embouteillages fréquents)
- Conditions de transport inadaptées.
- Impact environnemental élevé, accentué par la dépendance aux énergies fossiles.

## ENJEUX STRATEGIQUES POUR LA REUNION :

- **Réduction du déficit d'accessibilité :** Mise en place de liaisons aériennes et maritimes régulières, fiables et abordables dans le bassin océanique.
- **Réduction des émissions de gaz à effet de serre :** Démarche visant à réduire les émissions dans le secteur des transports tout en assurant une mobilité abordable pour les citoyens et sans nuire au développement économique des RUP.
- **Développement des transports collectifs :** Accent sur les transports collectifs en site propre et la promotion des modes doux dans les projets d'aménagement urbain.
- **Défis du paquet « Fit for 55 » :** Mise en œuvre du paquet législatif européen visant à réduire de 55% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, tout en prenant en compte les défis spécifiques des RUP.

## MESURES OPERATIONNELLES PROPOSEES :

- **Négocier des dérogations et adaptations :** Négocier la prolongation et l'élargissement des dérogations « Fit for 55 » pour tenir compte des spécificités des RUP, en s'appuyant sur l'article 349 TFUE, et réaliser une analyse d'impact des coûts pour ces régions.
- **Créer un programme POSEI-Transport :** Développer un programme similaire au POSEI pour le secteur du transport, visant à adapter les infrastructures aux contraintes climatiques des RUP et à soutenir les solutions de transport durable.
- **Investir dans l'innovation locale :** Encourager le développement de solutions locales de transport décarboné, comme des bus à hydrogène ou à énergie solaire financés par l'UE, pour répondre aux besoins de mobilité durable dans les RUP.
- **Révision du cadre des aides d'État :** Adapter les règles d'aides d'État pour mieux prendre en compte les défaillances de marché dans les RUP, et intégrer les surcoûts structurels spécifiques à ces régions. Cela inclut aussi le soutien aux liaisons régionales de transport et à la transition vers un transport plus durable.
- **Obtenir un statut spécifique pour le transport maritime et aérien des RUP :** Réviser les régulations du marché intérieur du transport pour éviter toute hausse des prix et garantir une connectivité fiable et abordable.
- **Renforcer la coopération régionale :** Intégrer les RUP dans les grands projets européens de transport durable (ports verts, aviation propre) pour favoriser une connectivité plus verte et résiliente.

<sup>2</sup> Rapport de l'Institut de Vienne des études économiques internationales, commandité par la Commission des transports et du tourisme du Parlement européen, *Transport et tourisme dans les régions ultrapériphériques : évaluer la pauvreté en matière de mobilité et les effets des nouvelles politiques climatiques*, mars 2025

# INSERTION REGIONALE

## **ENJEUX STRATEGIQUES POUR LA REUNION :**

- **Atout géostratégique unique :** La Réunion est une position avancée de l'UE, jouant un rôle clé dans la projection des intérêts et des valeurs de l'UE au niveau international.
- **Passerelle de l'UE :** La Réunion sert de passerelle de l'UE vers le reste du monde, notamment en Afrique et dans l'océan Indien, renforçant les liens géopolitiques, culturels et historiques avec les pays voisins.
- **Rôle dans la gouvernance maritime :** Localisée sur des routes maritimes stratégiques, La Réunion est essentielle pour la gouvernance maritime, la lutte contre la pêche illégale, la piraterie, et la sécurisation des transports.
- **Développement économique régional :** La coopération renforcée de La Réunion avec ses pays voisins peut stimuler le développement économique, en augmentant les échanges de biens et services. Pour autant, si la proximité de La Réunion avec des pays tiers génère des opportunités, elle entraîne également une concurrence accrue, notamment en matière de normes sociales, environnementales et de sécurité.
- **Rôle de partenaire privilégié dans le codéveloppement régional :** En tant que voisine directe de pays en développement, La Réunion joue un rôle important dans les projets de coopération et de renforcement de capacités, notamment en matière de lutte contre la pauvreté et de sécurisation régionale.

## **MESURES OPERATIONNELLES PROPOSEES :**

- **Synergies entre fonds européens :** Renforcer les synergies entre les programmes INTERREG, et les instruments extérieurs de l'UE (programme NDICI) pour une coopération régionale plus efficace. Le CESER salue à ce titre le volontarisme de la collectivité régionale réunionnaise dans le récent portage d'une expérimentation novatrice visant à articuler les fonds de la politique de cohésion de l'UE et les financements de la politique extérieure de l'UE, destinés aux pays tiers de la région.
- **Intégration dans les chaînes de valeur régionales :** Promouvoir une meilleure intégration de La Réunion dans les chaînes de valeur régionales, en particulier dans le cadre des APE (Accords de Partenariat Économique) et en lien avec les pays voisins.
- **Stratégie de voisinage de l'UE :** Mettre en place une stratégie de voisinage pour le bassin de l'océan Indien, en tenant compte des intérêts régionaux et européens, et en facilitant les projets financés conjointement par l'UE (FEDER, IVCDCI).

*LA RÉUNION ET LES RUP :  
sentinelles et leviers d'une Europe durable*

**CESER**  
ÎLE DE LA RÉUNION

*73 boulevard du Chaudron  
97490 Sainte-Clotilde  
0262 979 630  
[www.ceser-reunion.fr](http://www.ceser-reunion.fr)*